

NATO SECRET

(security classification)

MINISTERIAL SESSION - LUXEMBOURG

1054

C-R(67)29

EXTRACT FROM :

DATE OF DOCUMENT :

CONTROL SHEET N° :

COPY N° :

MEETING HELD : 14-6-1967

FILE N° :

NATO SECRET

1978

II. FUTURE TASKS OF THE ALLIANCE

Document: C-M(67)33 ✓

Rep. 2A
9073

1. The CHAIRMAN recalled that last December, at the suggestion of Mr. Harmel, the Ministers had instructed the Council to undertake a study on the future tasks of the Alliance. For this purpose, the Council had constituted itself into a Special Group, which had in turn decided to divide the study into four subjects and to form sub-groups under the guidance of eminent national Rapporteurs to do the actual work. All of these sub-groups had met several times, preliminary papers had been prepared and exploratory discussions held. Essentially, the first phase - that of procedure and organization - was completed, and the sub-groups were now proceeding to tackle the substance of their assignments. The preliminary work had already revealed the complexities of the issues under examination and the consequent need to proceed without undue haste. To mark the completion of the first phase and in response to the instructions of the Ministers, the Special Group had prepared an Interim Report (C-M(67)33) for submission by the Council to the present meeting. He then invited Mr. Harmel to open the discussion of the report at reference.

2. Mr. HARMEL (Belgium), agreeing with the Chairman's remarks as to the complexity of the study, wished to thank all concerned for the efforts made so far and for the Interim Report. He looked forward to the emergence from the exercise of common objectives which would unite the Allies beyond 1969, and it seemed quite evident that the particular problems connected with Article 13 of the Treaty would have to find a place within the framework of the study.

3. Mr. SCHÜTZ (Germany) wished to stress the desirability, when the time came to finalise the communiqué, of reviewing all aspects of East/West relations as seen in the context of the discussion of the Harmel study, rather than concentrating too much on one particular problem such as the European Security Conference. The Sub-Group on East/West Relations, of which he was joint Rapporteur, was bearing this latter point in mind as one possible move in East/West relations, but he advised against making preliminary and specific references in a communiqué or by other means before the discussions instigated by Mr. Harmel's initiative had been completed.

4. Mr. ECONOMOU-GOURAS (Greece) said that from the Interim Report, which had served to define the general problems involved, one fact emerged quite clearly: this was the determination of the fifteen member countries to continue the Alliance. Although

(security classification)

member states sometimes had divergent views on certain problems of international politics, the principle of collective security endured as the Alliance's foundation. He felt the communiqué should refer to how the Alliance had proved its effectiveness in the past and should reaffirm that it would continue to do so in the future.

5. Mr. ÇAGLAYANGIL (Turkey) said he was sure that the Harmel study would be extremely fruitful for all members of the Alliance. He believed that the method of work adopted by the Council was most appropriate and would make it possible to achieve a rapid and positive result.

6. The CHAIRMAN, noting the general satisfaction at the progress made so far, said it was hoped to present the outcome of the study on the future tasks of the Alliance to Ministers at their next meeting in December.

7. The COUNCIL:

- (1) took note of document C-M(67)33;
- (2) noted the points made in discussion and particularly those concerning the text of the communiqué.

MSCR
1053

2073

NATO UNCLASSIFIED AND PUBLIC DISCLOSED

NATO SECRET

(security classification)

C-R(67)29

SESSION MINISTERIELLE - LUXEMBOURG

EXTRACT FROM : _____
DATE OF DOCUMENT : _____
CONTROL SHEET N° : _____
COPY N° : _____
MEETING HELD : 14-6-1967
FILE N° : _____

NATO SECRET

II. TACHES FUTURES DE L'ALLIANCE

Document : C-M(67)33

1. Le PRÉSIDENT rappelle qu'en décembre dernier, sur la proposition de M. Harmel, les Ministres ont chargé le Conseil d'une étude sur les tâches futures de l'Alliance. Le Conseil s'est constitué, à cette fin, en un Groupe spécial qui, à son tour, a décidé de subdiviser l'étude en quatre domaines et de créer des sous-groupes chargés d'entreprendre l'examen de ces questions sous la directive d'éminents Rapporteurs nationaux. Tous ces sous-groupes se sont réunis à plusieurs reprises, ont préparé des documents préliminaires et tenu des échanges de vues exploratoires. La première phase, celle ayant trait à la procédure et à l'organisation, est achevée et les sous-groupes s'apprêtent maintenant à aborder les questions de fond dont l'étude leur a été confiée. Les travaux préliminaires ont déjà révélé la complexité de ces questions et, par conséquent, la nécessité de procéder sans hâte excessive. Afin de marquer l'achèvement de la première phase et de se conformer aux instructions des Ministres, le Groupe Spécial a préparé un rapport intérimaire (C-M(67)33) pour le soumettre au Conseil à la présente réunion. Le Président invite alors M. Harmel à ouvrir le débat sur le rapport à l'étude.

2. M. HARMEL (Belgique), reconnaît avec le Président la complexité de cette étude et remercie tous ceux qui ont participé aux efforts déployés jusqu'ici et à l'élaboration du Rapport intérimaire. Il espère que cet exercice fera apparaître des objectifs communs qui uniront les alliés au-delà de l'année 1969 et il lui semble que les problèmes particuliers évoqués à l'Article 13 du Traité devront nécessairement trouver leur place dans le cadre de l'étude.

3. M. SCHÜTZ (Allemagne) insiste sur le fait qu'il serait souhaitable, lors de la mise au point du communiqué, de passer en revue tous les aspects des relations Est/ouest, tels qu'ils apparaissent dans le contexte de la discussion de l'étude Harmel plutôt que de réserver une place démesurée à un problème particulier, tel que la Conférence sur la sécurité européenne. Le Sous-groupe sur les relations Est/ouest, dont il est co-Rapporteur, ne perd pas de vue cette dernière question qu'il considère comme une initiative possible en matière de relations Est/ouest, mais le Représentant de l'Allemagne pense qu'il vaut mieux ne pas la mentionner à l'avance et de façon précise dans un communiqué, ou sous une autre forme, avant l'achèvement des discussions ouvertes sur la suggestion de M. Harmel.

(security classification)

NATO UNCLASSIFIED AND PUBLIC DISCLOSED

- 6 -

NATO SECRET
C-R(67)29

4. M. ECONOMOU-GOURAS (Grèce) déclare que le Rapport intérimaire, qui a permis de définir les problèmes généraux en cause, met en évidence un fait indiscutable, à savoir la détermination des quinze pays membres de maintenir l'Alliance Atlantique. Si des divergences de vues apparaissent parfois sur certains problèmes de politique internationale, le principe de la sécurité collective demeure toujours le fondement de l'Alliance. A son avis, le texte du communiqué devrait faire ressortir que l'Alliance a prouvé son efficacité dans le passé et réaffirmer qu'elle la maintiendra dans les années à venir.

5. M. ÇAGLAYANGIL (Turquie) est persuadé que l'étude Harmel se révèlera extrêmement fructueuse pour tous les pays membres de l'Alliance. Il pense que la méthode de travail adoptée par le Conseil est très pertinente et permettra d'obtenir rapidement un résultat positif.

6. Le PRÉSIDENT constate que, de l'avis général, le travail accompli jusqu'ici est satisfaisant et que l'on peut espérer présenter aux Ministres les conclusions de l'étude sur les tâches futures de l'Alliance, à leur prochaine réunion en décembre.

7. Le CONSEIL :

- (1) prend note du document C-M(67)33 ;
- (2) prend note des observations présentées en séance et, en particulier, des remarques relatives au texte du communiqué.